

DÉLIBÉRATION n° 2024-03-11-11

Le conseil d'administration, en sa séance du 11/03/2024,  
sous la présidence de de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;  
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements;  
Vu la délibération n°2016/07/02-2 du conseil d'administration en sa séance du 2 juillet 2016 relative à l'approbation du programme pluriannuel d'investissements (PPI);  
Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;  
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration ;

*Considérant que le PPI approuvé par délibération susvisée du conseil d'administration en sa séance du 2 juillet 2016 portait sur la période 2016-2025, une mise à jour du programme a été réalisée pour les 4 années suivantes (2025-2028).*

DÉCIDE :

**OBJET** : Mise à jour du programme pluriannuel d'investissements (PPI)

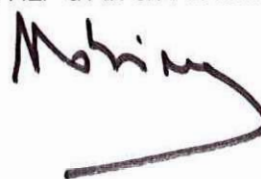
Le conseil d'administration approuve la mise à jour du PPI telle qu'elle est annexée à la présente délibération.

Membres en exercice : 30  
Quorum : 15  
Présents et représentés : 26  
Majorité des présents et représentés : 14

**Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 26 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.**

Fait à Aix-en-Provence, le 11/03/2024

Aurélie Robineau-Israël  
Présidente du conseil d'administration  
de l'IEP d'Aix-en-Provence



DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 27/03/2024

## MISE A JOUR DU PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2024

### Principes généraux

#### Rappel du cadre dans lequel s'inscrit le PPI

Après l'adoption à l'été 2022 d'une mise à jour du Schéma Directeur de l'aménagement immobilier (SDAI), il convient de décliner sa programmation pluriannuelle, via le programme pluriannuel d'investissement (PPI).

Comme en 2016, celui-ci recensera l'ensemble des opérations et une prévision budgétaire.

On rappellera que les différentes actualisations, modifications et évolutions constatées lors du vote du SDAI, en juillet 2022, sont naturellement reprises dans le présent PPI.

#### Présentation des éléments du PPI

Le PPI de Sciences Po Aix a été voté en juillet 2016 pour une période de 9 ans (2016-2025).

Il prévoyait deux séquences, la première entre 2016 et 2020 concernant l'ensemble des travaux à réaliser sur fonds propres dont la prévision financière s'élevait à 2,7 M€.

Dans un second temps, les opérations les plus lourdes devant faire l'objet d'un cofinancement, pour la période 2021-2025 (à hauteur de 8,3 M€).

Comme détaillé en annexe, l'établissement a décaissé environ 5 M€ entre 2017 et 2023 et débute la seconde phase, cofinancée, pour des montants globalement revus.

Les impacts d'événements internationaux (pandémie, guerres, inflation...) ont depuis 2020 bousculés totalement les équilibres de l'économie mondiale. Les chiffrages, calculs, évaluations et plus globalement prévisions de l'époque pré COVID sont souvent anachroniques.

Néanmoins, les opérations du PPI restant à entreprendre sont déclinées sur les mêmes bases qu'en 2016 (numéro d'opérations / sous opérations ...).

Les coûts sont présentés, en format AE/CP et reprennent, sous une forme synthétisée, l'ensemble des dépenses prévisibles : désignation d'une maîtrise d'œuvre (MOE), programme et études (dont diagnostics, contrôle technique...), aléas et coûts de travaux.

Les considérations en matière de transition énergétique sont prises en compte dans le cadre du présent PPI, en application du Dispositif Éco Énergie Tertiaire (dit décret tertiaire) qui fixe un certain nombre d'objectifs en termes de maîtrise et de réduction des consommations énergétiques et du décret BACS qui rend obligatoire la mise en œuvre de systèmes de Gestion Technique du Bâtiment (GTB).

Pour information, l'objectif d'une GTB est de contribuer à une surveillance globale et intelligente des installations techniques telles que le chauffage, la ventilation, la climatisation, l'éclairage, ... en vue de générer des économies d'énergie.

#### Contexte financier

Depuis plusieurs années, le contexte financier général est relativement instable et présente une tendance globale fortement inflationniste, notamment sur les coûts des matériaux et des énergies.

Le poste budgétaire des fluides a augmenté de manière exponentielle en moins de 3 ans et il est actuellement compliqué d'anticiper la suite de cette situation.

L'établissement a été impacté par ce contexte et, depuis 2023, les résultats financiers sont moins favorables et nécessitent une certaine prudence dans les prévisions budgétaires immobilières pluriannuelles.

Ainsi, comme cela apparaît de manière assez claire, les opérations à venir du PPI sont construites avec un socle de cofinancements lorsque c'est envisageable.

Le programme présenté au CA ne comporte qu'une opération, déjà planifiée et financée, celle liée aux réaménagements de l'EPS.

L'opération, sur le site Saporta, liée à l'accessibilité est entamée sur la période dans les conditions détaillées.

Les autres opérations sont indiquées à titre informatif dans les développements seront reprises dans un Schéma Pluriannuel de Stratégie immobilière (SPSI).

Les vocations de chacun des sites et des fonctions en leur sein, lesquelles sont (ré)affirmées et renforcées dans le cadre du déploiement du PPI.

- **Site Saporta** : le site historique, lieu de l'accueil des étudiants, tourné vers la mission centrale de l'établissement, l'enseignement, intégrant également la dimension « ouverture vers la cité » : lieu de rencontre, débats, conférences, événementiel ...

- Le site principal a concentré l'essentiel des travaux de la première phase du PPI (accueil, work café, scolarité, espaces de co-working...), les opérations planifiées à l'avenir le seront sur du long terme.

- **Site Marceau-Long** : très proche géographiquement du site principal, il intègre des espaces de cours en rez-de-chaussée (salles de petite et moyenne tailles) et des bureaux de la Direction des Relations Extérieures et de la Vie Étudiantes dans les étages. Il est ainsi un lieu de travail et de rencontre entre l'administration et les associations étudiantes d'une part et les étudiants étrangers en mobilité d'autre part.

- A moyen terme, l'espace Marceau Long n'est plus concerné par les opérations du PPI à venir, à l'exclusion du déploiement de la GTB.

- **Espace Philippe Seguin (EPS)** : plus excentré, il est le site de l'enseignement des étudiants plus « avancés » (4<sup>ème</sup> année et suivantes + Masters) et de la recherche : il accueille les personnels de l'unité mixte de recherche (UMR) Mesopolhis, l'ensemble des bureaux des ATER, doctorants et enseignants chercheurs.

- Le site EPS est directement impacté par les opérations immobilières temporellement les plus proches.

# 1/ Opération de réaménagement de l'Espace Philippe Seguin (EPS)

Le site EPS est quasi exclusivement concerné par la mise à jour du PPI.

Il y a huit ans, la programmation immobilière sur ce grand espace (à la fois intérieur et extérieur) prévoyait des aménagements qui se sont révélés parfois éloignés des usages constatés depuis. Il y avait également des projections techniques qui se sont révélées trop ambitieuses. Ces points ont été confirmés par une étude d'évaluation des usages sur l'ensemble des locaux, courant 2020.

L'Institut devait également s'assurer d'un partenariat dans le financement des travaux sur l'EPS, que seul, il n'avait pas la capacité de porter.

Depuis avril 2021, l'établissement dispose, de manière pluriannuelle, de fonds liés au Contrat d'Avenir (2021-2027) à hauteur de 1,9 M€.

Ce partenariat financier permet de préciser la planification des sous opérations pour les années à venir.

Sur le site Philippe Seguin, les actions principales ont pour objectif d'installer le lieu comme un « campus universitaire » à quelques minutes du centre historique de la ville et à l'immédiate proximité d'un site patrimonial de premier plan (Église Notre Dame de la Seds).

Les études de programmation de l'opération ont été menées en 2023. La procédure de sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre est en cours et sera entérinée dans les semaines à venir, permettant de lancer l'ensemble des études d'ici à l'été.

S'il est possible que certains éléments de la présentation (notamment calendaires) puissent évoluer, cela ne devrait pas avoir d'impact sur la partie financière.

Elle se décompose en quatre sous opérations listée ci-dessous de façon chronologique.

### **OP2I - Contrôle d'accès et vidéosurveillance**

Cette opération est mentionnée pour rappel. Elle a donné lieu au vote des crédits sur le budget 2024 et se déploiera jusqu'à mi 2025, permettant d'équiper l'ensemble des éléments concourant à la sûreté / sécurité (contrôle d'accès, alarmes anti intrusion, vidéosurveillance...).

Son coût global s'élève à 450 K€ et les travaux se dérouleront en 2024-2025.

### **OP2D - Aménagement de la bibliothèque de recherche**

L'actuelle bibliothèque occupe un espace trop vaste, mal agencé et difficilement aménageable dans l'ancienne chapelle. Elle peut être totalement réaménagée, mieux exploitée qu'actuellement, notamment en intégrant un équipement de type amphithéâtre (cf infra).

Le projet pour la bibliothèque recherche est de créer une extension à l'arrière du bâtiment, dans un ordre logique il est prévu de débiter par ces travaux afin d'installer le nouvel espace et de travailler ensuite sur la chapelle.

Le montant total de l'opération est évalué à 565 247 €, le début des travaux en 2025.

### **OP2C – Aménagement d'un amphithéâtre et travaux dans les salles de cours**

Dans la continuité du déplacement de la bibliothèque, l'espace de la chapelle peut être réaménagé, pour rappel, il est prévu de construire un « grand » amphithéâtre (160 places).

Dédié à la pédagogie, mais également mobilisable pour les besoins de la recherche ou de la vie institutionnelle (colloque, assemblée générale ...), il permettra de renforcer l'attractivité d'un site actuellement sous exploité.

Le cadre se prête totalement à des usages de type conférence, cours, colloques..., Un usage hybride est intégré avec une possibilité de modulation de la chaire et un équipement sonore adéquat avec son usage originel.

En parallèle, un certain nombre d'interventions sont prévues sur les salles de cours.

Le montant total de l'opération s'élève à 1 268 591 € avec des engagements de travaux à partir de 2026 (550 K€) et 2027 (581 K€).

### **OP2E - Aménagement d'espaces associatifs, espaces de travail collaboratif**

L'un des objectifs, rappelés dans les modifications du SDAI concernant l'EPS, est d'y centraliser les activités et les locaux dédiés aux étudiants.

Les constats liés à un manque d'espace sur le site principal pour accueillir les activités étudiantes sont récurrents.

Le bâtiment Saporta comporte un certain nombre d'espaces de travail collaboratif mais ne peut permettre aux (nombreuses) associations (près de 40) de se réunir, de stocker et proposer des activités dans les locaux.

Ainsi, l'objectif est de rénover les centaines de mètres carrés de locaux actuellement totalement inutilisés et vétustes pour permettre aux étudiants de prendre pleinement possession du site secondaire.

Évaluée à 798 K€, l'opération pourrait être lancée à partir de 2027.

### **OP2J - Déploiement de la GTB sur le site EPS**

Comme cela a été mentionné ci-dessus, le PPI intègre les mesures découlant du décret BACS, dont les éléments liés à une meilleure gestion des consommations énergétiques.

Le montant estimatif représente le déploiement de la GTB sur le bâtiment EPS, le cœur du système étant prévu sur le site Saporta.

A partir du schéma directeur relatif au DEET le déploiement débute sur Saporta puis le site secondaire EPS (à compter 2027).

Dans cet objectif une prévision de dépenses est lissée pour un montant total estimé à 110 K€.

### **OP2K - Aménagement des espaces extérieurs + espaces logistiques**

De la même manière que pour la GTB, les travaux sur les espaces logistiques sont lissés dans la mesure où il est nécessaire de les synchroniser par rapport à l'avancée des travaux.

Ces derniers concernent majoritairement le traitement des sanitaires, circulations, coursives extérieures, locaux techniques, etc.

Concernant les espaces extérieurs, il s'agit de requalification du jardin en y intégrant des espaces de détente, de loisirs, sportifs et collaboratifs pour tous les usagers du site.

Les circulations piétonnes et automobiles ainsi que les stationnements seront revus.

Faisant l'objet d'une évaluation élevée, l'ensemble de cette partie a fait l'objet d'une évaluation révision.

Un budget de 715 K€ lissé sur 4 ans est intégré à la prévision pluriannuelle.

## **2/ Opération Saporta tranche n°2**

Concernant l'opération Saporta tranche n°2, elle se décompose en trois sous opérations et la GTB.

L'ordre des opérations a été revu, celle liée à l'accessibilité apparaît comme un préalable afin de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) les espaces à réaménager dans un second temps : l'amphithéâtre Cassin et la bibliothèque.

### **OP4F et 4G – Réhabilitation de l'espace verrière / mise en accessibilité**

Cette sous opération est lourde, elle implique des travaux importants et coûteux, prévue dans sa partie études, elle nécessite le recours à un MOE (2025) et le lancement des travaux par tranche et secteur géographique ensuite en fonction des financements.

Au regard des travaux effectués dans les années écoulées, des dotations perçues et la perspective des futurs aménagements à prévoir, un montant de 100 K€ de financement en 2025, est envisageable.

Les montants indiqués couvrent uniquement la partie études / MOE, le montant de l'opération étant dans sa partie travaux extrêmement significatifs, le coût total est évalué à 1 550 000 €.

## 3/ Les autres opérations

Comme indiqué ces opérations sont mentionnées à titre informatif, elles ne font pas l'objet d'une formalisation et d'un vote du CA, elles seront présentées dans le SPSI.

Il reste sur le site Saporta d'une part la tranche n°2, avec deux sous opérations et d'autre part les espaces extérieurs des bâtiments, là aussi deux aussi opérations.

### **SAPORTA TRANCHE N°2 - OP4I – Rénovation de l'amphithéâtre Cassin**

Le projet de rénovation de l'amphithéâtre Cassin consiste à disposer d'un espace modernisé, fonctionnel et « hybride ».

L'amphi Cassin est une « coquille » qui peut être aménagée largement et librement dans les années à venir, par rapport à Bruno Etienne, très difficile à faire évoluer de par son cadre assez « strict » (chapelle, mezzanine...). L'amphi Cassin est lumineux et l'ensemble de l'espace peut être totalement réaménagé, pour créer un espace hybride (pédagogie la journée / conférence et évènementiel en soirée).

Cette sous opération peut faire l'objet d'un cofinancement, d'ores et déjà des partenaires de l'établissement sont intéressés par le projet.

Ainsi, une fois le chantier de l'accessibilité lancé, les études et travaux sur l'amphithéâtre pourront être entrepris.

L'opération est évaluée en 2024 à 204 K€.

### **SAPORTA TRANCHE N°2 - OP4B et 4D – Aménagement de la bibliothèque / création d'une salle de cours**

Le projet de réaménagement de la bibliothèque consiste à créer un plateau au 2<sup>ème</sup> étage du site (en partant de l'actuelle salle de lecture) en annexant une salle de cours, les espaces de circulation et de coworking attenants.

En contrepartie, la salle dite de presse, située au rez-de-chaussée du bâtiment, deviendrait une salle de cours, permettant de compenser la perte de la salle intégrée au nouvel espace de documentation.

S'il semble nécessaire de faire évoluer l'actuelle bibliothèque, les coûts prévisionnels engendrés par le projet sont, à ce stade, insoutenables pour l'établissement (environ 2 M€).

La difficulté à faire émerger une véritable politique documentaire, en amont du commencement du projet est également un frein à un investissement aussi important.

Ainsi, l'établissement, prévoit de prioriser l'accessibilité et la rénovation de l'amphithéâtre Cassin avant la bibliothèque dont la définition du projet sera plus longue à déployer.